



Paris, le 25 mai 2018

**Arnaud MALAISÉ**  
**Régis METZGER**  
**Francette POPINEAU**  
Co-Secrétaires généraux

A

**Monsieur Jean-Michel BLANQUER**  
Ministre de l'Éducation nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

A ce jour, nous sommes dans l'attente de la publication du taux de promotion pour 2018, permettant de déterminer le nombre d'avancements au grade de la hors classe pour le corps des professeurs des écoles. En cette année de mise en œuvre de nouvelles modalités de calcul et de première application du principe d'une carrière complète se déroulant sur deux grades, cette attente suscite de l'inquiétude. En effet, conformément aux engagements pris, ce taux de promotion doit acter une augmentation du nombre de promotions.

Nous sommes déjà intervenus sur ce sujet lors du CTM du 16 mai et vous nous avez indiqué être en attente d'un arbitrage interministériel.

Ce retard entraîne dans les départements le report des CAPD d'avancement qui se tiennent dans cette période conformément aux instructions de vos services. Cela n'est pas sans poser problème à nos collègues, notamment à celles et ceux pour qui un départ à la retraite pourrait être ajourné en raison d'une promotion.

Nous vous demandons de bien vouloir communiquer au plus vite ce taux qui doit acter une augmentation du nombre de promotions.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre sincère et profond attachement au service public de l'éducation.

Pour le Co-secrétariat,  
Francette POPINEAU